



## VILLE D'EYBENS DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le jeudi 30 juin 2017 à 8h00, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Francie Mégevand, Maire.

Date de la convocation : vendredi 23 juin 2017

Présents : Francie Mégevand - Pierre Bejjaji - Elodie Taverne - Nicolas Richard - Nicole Elisée - Yves Poitout - Béatrice Bouchot - Françoise Felix - Marie-France Martinelli - Henry Reverdy - Belkacem Lounes - Jean-Luc Rochas - Jean-Jacques Pierre - Jocelyne Laguerre - Pascal Boudier - Karima Mezoughi - Sylvie Monceau - Cécile Desforges - Marc Baïetto - Philippe Straboni - Pascale Versaut - Elodie Aguilar - Marie Claire Belouassaa

Excusés ont donné pouvoir :

Nolwenn Doitteau à Jean-Luc Rochas

Raoul Urru à Pascal Boudier

Gilles Bugli à Elodie Taverne

David Gimbert à Pierre Bejjaji

Antoinette Pirrello à Pascale Versaut

Secrétaire du bureau électoral : Pierre Bejjaji

Elus en exercice : 29
Elus présents : 22
Ont donné pouvoir : 6
Absents : 1

### **1/ Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux**

DEL20170630\_1

Tous les Conseils municipaux des communes concernées par les élections sénatoriales 2017 sont convoqués le **vendredi 30 juin 2017** pour procéder à l'élection de délégués ou de leurs suppléants chargés de voter le 24 septembre prochain.

Dans les communes de 9000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Ils n'élisent que des suppléants, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

### **Le nombre de suppléants est de 8 pour Eybens.**

Les suppléants sont élus par liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats) ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral. **L'élection se fait sans débat et à scrutin secret, après communication par le Maire du nom des candidats.**

Il a été procédé dans ces conditions au scrutin.

Madame Francie Mégevand, Maire, les deux Conseillers municipaux présents les plus âgés et les deux les plus jeunes ont constitué le bureau électoral : Marc Baïetto,

Françoise Félix, Elodie Aguilar, Nicole Elisée.

3 listes de candidats ont été enregistrées.

Au terme du dépouillement,

La liste *de la Majorité - RCGE* a obtenu 11 voix, ce qui représente 5 délégués suppléants ;

La liste *Forces de Gauche* a obtenu 4 voix, ce qui représente 2 délégués suppléants ;

La liste *Groupe Société Civile Les Républicains* a obtenu 2 voix, ce qui représente 1 délégué suppléant.

Ont été proclamés délégués suppléants :

Ordre	Nom	Prénom
1	GARNIER	Béatrice
2	FERNANDEZ	Jean-Claude
3	MAHEU	Françoise
4	COLEMAN	Rodney
5	PIERRE	Christine
6	SCOTTO	Anne-Marie
7	MARTOS	Jean
8	AGUILAR	Alain

Les délégués de droit ont fait connaître au bureau électoral la liste sur laquelle seront désignés les suppléants, qui, en cas d'empêchement, les remplaceront.

Un PV de ces opérations électorales a été établi.

La déclaration de choix des délégués de droit a été annexée au PV.

Délibération adoptée